

DOSSIER : IMPÔT À LA SOURCE



Les conséquences du PAS aux professionnels et dirigeants

Présentation générale du mécanisme du PAS

- Calendrier
- Ménage à deux, ménage à trois : contribuable, administration fiscale, tiers collecteur
- Retenue à la source (RAS) et acomptes contemporains
- Les prélèvements sociaux sont-ils concernés ?

Le PAS en 2019 : comment ça marche ?

- Comment est déterminé le taux de droit commun (taux personnalisé)
- Taux personnalisé, taux neutre, taux individualisé : lequel choisir ?
- À quelles assiettes sera appliqué le taux retenu ?
- Incidence financière du PAS sur les échéances mensuelles d'impôt
- La modulation du PAS, un outil pour ménager la trésorerie des contribuables
- Pénalités pour excès de modulation, ...

Quelle imposition pour les revenus 2018 ?

- Le Crédit d'Impôt de Modernisation du Recouvrement (CIMR)
- Dirigeants et indépendants : qu'est-ce qu'un revenu exceptionnel ?
- Quelle Stratégie de rémunération en 2018 ?
- Le traitement fiscal spécifique des revenus fonciers
- Les autres mesures anti-abus (épargne retraite, ...)
- Les modalités de contrôle prévues par l'Administration fiscale

Nous contacter

Claire Seive

Assistante de direction

04 77 60 47 72

cseive@gvgm.fr

Lundi - Mardi - Jeudi 8h - 13h et 13h30 - 17h30

Mercredi 8h - 13h

Vendredi 8h30 - 11h30

GVGM Formation

5 rue du Fuyant

42300 Roanne

GVGM Formation est une société déclarée en tant qu'organisme de formation auprès du Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes sous le n° 82420284442.

Organisme référencé

